



INSTITUT DE FORMATION COLBERT

Agrément N° 2006-0815/MESSRS/SG/CNESSP/SP
Autorisation d'ouverture N°2006-189/MESSRS/SG/CNESSP/SP

La Fierté d'Apprendre et d'Entreprendre !



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Directeur Général de l'Institut de Formation Colbert (IFC) sis à Ouaga 2000, lance un appel à candidature pour le recrutement d'élèves transitaires au titre de l'année scolaire 2020-2021. Les candidats désireux de prendre part à cette formation pourront s'inscrire pour l'une des deux (02) options ci-après :

- 1- **Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel) en Transit et Déclarant en Douane.**
- 2- **Le DAT (Diplôme d'Agent de Maîtrise) en Transit et Déclarant en Douane.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION.

Offrir aux apprenants les outils qualitatifs pour être en phase avec la procédure de dédouanement afin de contribuer efficacement à la collecte de recettes douanières au profit du Trésor Public.

SUPPLEMENT

Cette formation est spécifique et complète car elle emploie des compétences jamais égalées en ce domaine avec des intervenants issus de l'Ecole Nationale des Douanes et des spécialistes en transit des grandes entreprises de la Place. En outre, les élèves parachèvent leur formation sur une sortie en zone portuaire, ce qui leur permet d'être physiquement en Contact avec certaines réalités.

DUREE DE LA FORMATION :La formation a une durée de deux (02) ans, en régime cours du jour/ ou cours du soir selon le choix du candidat.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont reçus jusqu'au 30 octobre 2020 à 17h30 min, délai de rigueur.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

AGENTS DE TRANSIT ET DECLARANT EN DOUANE (CAP)

- Une demande manuscrite adressée au DG/IFC
- une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance
- une copie légalisée CNIB
- une copie du BEPC ou le Certificat de scolarité de la classe de 3ème
- quatre (4) photos d'identité
- une rame de papier A4

AGENTS DE MAITRISE EN TRANSIT ET DECLARANT EN DOUANE (DAT)

- Une demande manuscrite adressée au DG/IFC
- une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance
- une copie légalisée CNIB
- le certificat de scolarité de la classe de Terminale ou le relevé de notes
- quatre (4) photos d'identité
- une rame de papier A4

Pour tout besoin d'informations complémentaires, veuillez prendre attache avec le secrétariat de l'IFC, sis à Ouaga 2000, zone A, sur le même alignement que la Grande Mosquée de KANAZOE en Chantier.

Tél : 25 37 41 41 - 55 11 44 44 - 70 11 44 44

E-mail: ifc.burkina@yahoo.fr / contact@ifcburkina.net

Dominique OUEDRAOGO